



Déploiement fibre optique/ choix opérateur

Par **goofyto8**, le **04/10/2014 à 14:52**

Bonjour,rnrnActuellement je suis chez Orange (France Telecom)rnConnecté à l'internet par ADSL avec un réseau téléphonique aérien (fils de cuivre) qui commence à être vétuste , j'ai interrogé la mairie de ma commune pour savoir où en est le déploiement de la fibre optique.rnIls m'informent que la ville a passé un contrat avec SFR, prévoyant le raccordement fibre pour tous les foyers pour fin 2016.rnEst-ce que ça veut dire qu'il faudra obligatoirement s'abonner chez SFR pour l'internet mais aussi pour le téléphone fixe ?

Par **moisse**, le **04/10/2014 à 15:15**

Bjr,rnCela veut dire que vous ferez ce que vous voudrez, mais que vous disposerez à compter de 2016 d'une possibilité supplémentaire.rnMais vous pouvez toujours disposer de votre abonnement actuel, d'un abonnement satellite...rnPar ailleurs l'ARCEP, autorité de régulation, rend obligatoire la construction d'un PM ou point de mutualisation pour donner des possibilités d'accès aux autres opérateurs.rnLe but est de mutualiser les infrastructures sans entraver la libre concurrence entre opérateurs.